



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°18 du 1er août 2019



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

L'essentiel de la semaine

Les conditions météo ont été à nouveau favorables au développement des ravageurs.

Poireau : augmentation des thrips dans presque tous les secteurs ; augmentation des captures de teigne.

Chou : présence de chenilles, altises et d'aleurodes.

Salade : présence de ponte, chenilles et thrips sur certains secteurs.

Carotte - Persil - Céleri : mouche de la carotte, augmentation des captures sur pratiquement tous les secteurs.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
CHOU.....	4
SALADE	6
CAROTTE-PERSIL-CELERI	8
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	10



Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao
Note actualisée en juillet 2019

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Note-nationale-BSV-Ambrosie>



POIREAU :

Suivi :

Dépt	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Mont Saint Michel	5 parcelles	
	Lingreville	/ 1 parcelle AB	
50	Coutances	2 parcelles AB uniquement piégeage teigne	De début croissance du feuillage à début de récolte
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles dont 1 en AB	
	Val de Saire	6 parcelles dont 1 en AB	
27	Val de Reuil	1 parcelle AB uniquement piégeage teigne	
76		1 parcelle	

Thrips :Observations :

Des thrips sont toujours présents dans la majorité des parcelles du réseau.

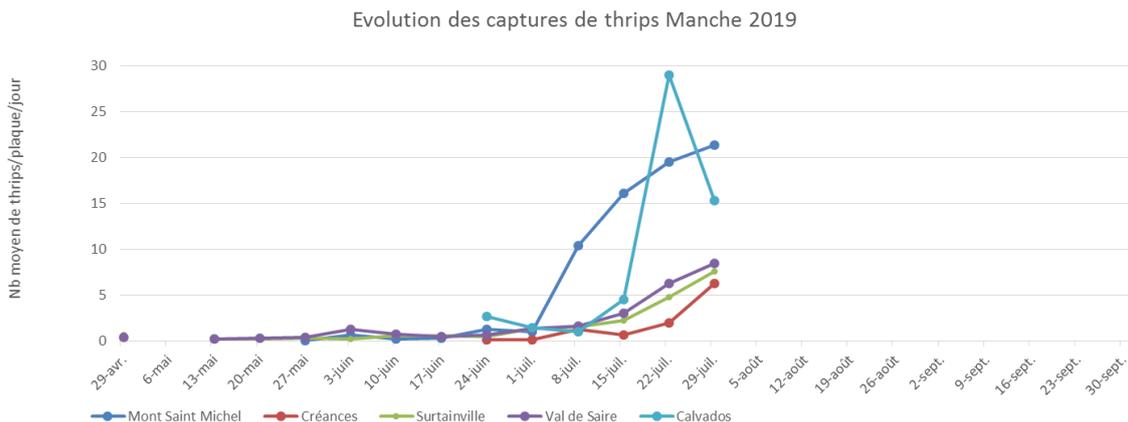
Secteur	Observations
- Calvados	Comme les semaines précédentes, des thrips adultes et larves ont été observés sur 100% des plants avec toujours des effectifs supérieur à 4 thrips/plant.
- Mont St Michel	Présence de thrips adultes et de larves dans les cinq parcelles sur 8 à 68% des plants (moyenne du bassin : 35% plants avec thrips contre 45% la semaine dernière, et 49% la semaine 29).
- la Haye Pesnel	Comme la semaine précédente, présence de thrips sur 100% des plants de la parcelle en AB.
- Créances	Présence de thrips adultes et des larves dans cinq parcelles conventionnelles sur 48 à 84% des plants et 100% dans la parcelle conduite en AB.
- Val de Saire	Des thrips ont été notés dans toutes les parcelles du réseau sur 36 à 76% des plants en conduite conventionnelle et 64% dans la parcelle conduite en AB.
- Surtainville	La présence de thrips a été signalée sur 32 et 72% des plants dans les deux parcelles suivies sur ce secteur.
- Seine-Maritime	Des thrips sont toujours présents sur 100% des plants de la parcelle observée.
- Eure	Des thrips sont toujours présents sur 100% des plants de la parcelle observée.

Prophylaxie :

- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures
- Le choix variétal

Relevé des pièges :

Les captures sont en recul dans le Calvados et en augmentation dans tous les autres secteurs.



Evolution du risque :

des thrips sont toujours bien présents dans la majorité des parcelles du réseau. Le temps sec annoncé cette fin de semaine sera toujours favorable à leur développement. Observez très régulièrement vos parcelles car un temps plus incertain avec des averses est annoncé semaine prochaine et leur sera alors défavorable.

Teigne :

Observations :

Comme la semaine précédente, aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Il est observé une augmentation des captures dans plusieurs secteurs : secteurs de Lingreville, Annoville et le Val de Saire. Les captures restent identiques à la semaine dernière en Seine-Maritime.



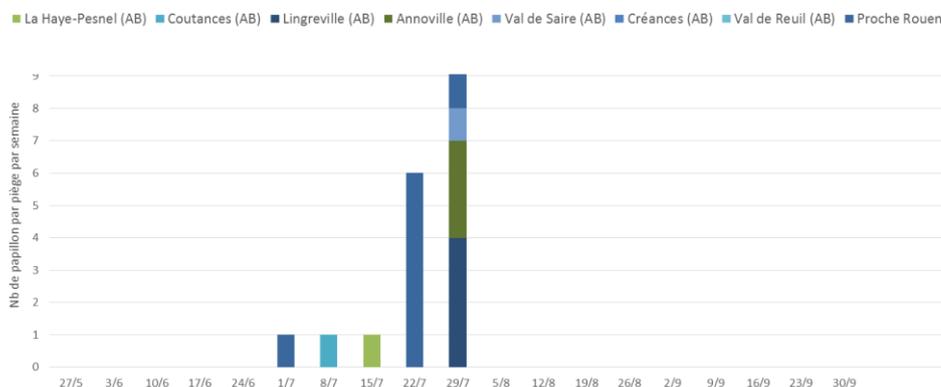
Attention risque de confusion possible dans les pièges

Teigne du poireau
(1 point blanc)

Teigne des crucifères
(1 ligne blanche)



Evolution des captures de teigne du poireau normandie 2019



Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Au vu des captures enregistrées, le risque de présence de chenille s'intensifie sur les secteurs ayant capturé. Observez attentivement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille :

La présence de cette maladie a peu évolué dans les parcelles concernées la semaine dernière.

- Créances : une parcelle sur 16% des plants.
- Val de Saire : quatre parcelles sur 12 à 44% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : pour le moment la pression est faible. Le temps chaud et sec a limité son développement. Attention aux averses attendues la semaine prochaine qui pourraient favoriser la maladie. Le risque est fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles cabus 2 parcelles Milan	
	Surtainville	1 parcelle brocoli	
50		3 parcelles cabus 2 parcelles Milan 3 parcelles navet	De 10 feuilles à début pomaison
	Val de Saire		
76		2 parcelles Milan	
27	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été signalée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Surtainville_chou	0	0	1	0	1	1	1	0,5	0
Val de Saire_navet	0,6	1	0	0	1	0,5	0,5	0,5	0,5
Val de Saire_chou	1,5	2	0	0,3	1,8	0	0,9	1,6	0,4

Prophylaxie :

- La pose d'un voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Les captures sont soit stables ou en recul selon les secteurs. Dès qu'il y a un vol, le risque est présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Altise :

Avec la météo estivale, des altises sont toujours notées :

- Val de Saire : dans une parcelle de choux cabus sur 12% des plants,
- Surtainville : dans une parcelle sur 28% des plants
- Calvados : dans quatre parcelles sur 4 à 88% des plants,
- Eure et Seine-Maritime : des altises sont observées dans les trois parcelles sur 56 à 100% des plants.



Altises sur chou (Sileban)

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Cette technique montre une efficacité pour protéger les cultures à condition de choisir une maille adaptée à la taille du ou des ravageur(s) ciblé(s) et d'enfouir correctement le bord des filets dans le sol afin de garantir ainsi une étanchéité parfaite entre la culture et son environnement.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Nuisibilité :

⇒ Le stade sensible s'étend de la plantation au stade 10 feuilles des choux.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours **favorables** au développement de ce ravageur. Les averses annoncées la semaine prochaine vont ralentir leur activité qui reprendra dès le retour des conditions sèches. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons cendrés est observée dans les parcelles situées en ex-Haute-Normandie sur 7 à 20% des plants de chou de Milan.

Dans le Calvados, des pucerons verts ont été observés dans trois parcelles sur 4% à 20% des plants. A Surtainville, la présence de pucerons cendrés est observée dans une parcelle sur 8% des plants.



La faune auxiliaire est toujours présente dans les parcelles : présence de pucerons parasités et pontes de chrysope et syrphes adultes.



Œuf et larve de chrysope



Pucerons parasités



Adulte de syrphé

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables aux pucerons cependant la faune auxiliaire est toujours active. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Aleurode :

Des aleurodes sont observés dans les parcelles situées en ex-Haute-Normandie sur 20 à 100% des plants de chou de Milan et dans le Calvados sur 28 à 76% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours **favorables** à leur développement.

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles.

Chenilles :

- Calvados : la présence de pontes principalement et de quelques chenilles de Pieride du chou et Pieride de la rave est notée dans toutes les parcelles de choux sur 4 à 32% des plants.
- Val de Saire et Surtainville: aucune chenille n'a été observée dans les parcelles.
- Eure : des chenilles de piérides de la rave, de piérides du chou et de noctuelle sont notées dans deux parcelles sur 21 à 31% des plants.
- Seine Maritime : des chenilles de piérides de la rave, de piérides du chou et de noctuelle sont notées dans une parcelle sur 10% des plants.



Chenilles de
Pieride du chou



Chenilles de
Pieride de la rave



Chenilles de
Noctuelle du chou



Chenilles de
Teigne des crucifères

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles **sont toujours favorables**. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de noctuelles, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections.

Thrips :

Des thrips ont été observés dans deux parcelles de cabus blanc dans le val de Saire sur 8 à 16% des plants.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel est favorable au développement des thrips mais les averses annoncées la semaine prochaine leur seront défavorables. Observez très régulièrement vos parcelles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mont St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	7 parcelles dont 2 frisées	
50	Surtainville	2 parcelles dont 1 en AB	
	Val de Saire	2 parcelles	
	La Haye Pesnel	4 parcelles	
76		1 parcelle AB	
27		2 parcelles	
		1 parcelle	

Thrips :

Des thrips sont présents :

- dans une parcelle du Calvados sur 4% des plants
- dans cinq parcelles au Mont Saint Michel sur 8 à 100% des plants
- dans une parcelle de la Haye Pesnel sur 48% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours **favorables** au développement de ce ravageur. Le temps sec actuel est favorable au développement des thrips mais les averses annoncées la semaine prochaine leur seront défavorables. Observez très régulièrement vos parcelles afin de repérer les premiers individus.



Piqûres de thrips sur laitue

Puceron :

Secteur	Observations
Calvados	Des colonies de pucerons ont été observées dans trois parcelles de laitues sur 16 à 80% des plants.
Créances	Présence de pucerons dans une parcelle sur 4% des plants.
Surtainville	Des pucerons ont été observés dans une parcelle sur 8% des plants.
Val de Saire	Présence de pucerons dans quatre parcelles sur 4 à 8% des plants.

Pour tous les autres secteurs : pas de puceron dans les parcelles observées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.



Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

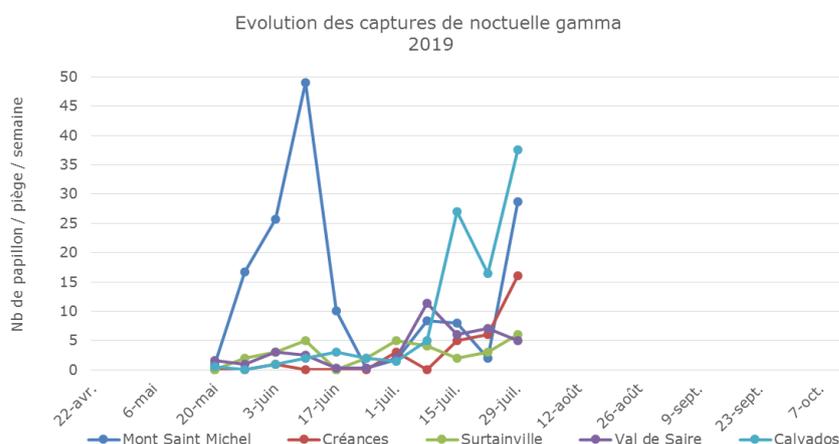
Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de contrôler l'installation de la faune auxiliaire car des œufs de chrysope ont été observés dans plusieurs parcelles.

**Noctuelle gamma :****Observations :**

Secteur	Observations
Calvados	Des pontes et des jeunes chenilles sont observées dans trois parcelles sur 4% des plants.
Mont Saint Michel	Des pontes sont présentes dans deux parcelles de laitue sur 4% des plants.
Créances	Des chenilles et des pontes sont présentes dans les deux parcelles sur 16% des plants en conduite conventionnelle et 52% des plants en conduite AB.
Val de Saire	Pas de ponte et pas de chenille.
Surtainville	Pas de ponte et pas de chenille.
La Haye Pesnel	Pas de ponte et pas de chenille.
Seine-Maritime	Des chenilles sont observées dans une parcelle sur 4% des plants.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation dans tous les secteurs sauf dans le Val de Saire qui enregistre une légère diminution.



Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables. **Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. La durée d'incubation varie entre 3 et 18 jours selon la température (source : https://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/NOCTUELLE_WEB.pdf)

Mildiou :

Il n'a pas été observé de mildiou dans les parcelles suivies cette semaine.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec limite son développement, attention aux pluies attendues la semaine prochaine qui pourraient favoriser cette maladie.

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de variétés sensibles et les stades proches de la récolte.

CAROTTE – PERSIL – CELERI :

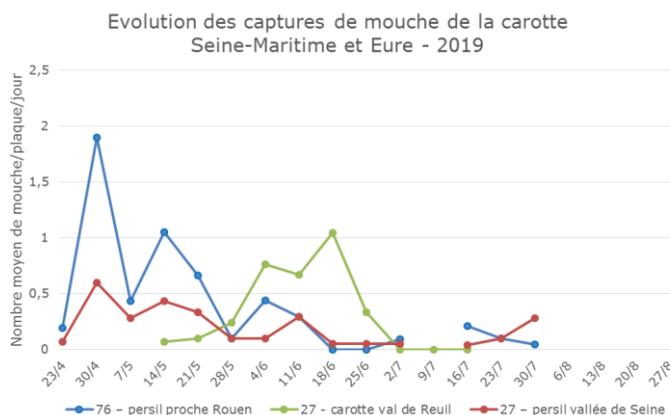
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle de persil	
		1 parcelle de carotte	
		2 parcelles de céleri rave	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles céleri rave	Persil : croissance feuillage
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Surtainville	6 parcelles de carotte dont 1 en AB	Céleri : jeunes plants à développement foliaire
	Val de Saire	2 parcelles de carotte 2 parcelles de persil 2 parcelles céleri branche	Carotte : de petit crayon à grossissement
27	Val de Reuil	1 parcelle céleri rave 1 parcelle de persil	
76		1 parcelle de persil	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

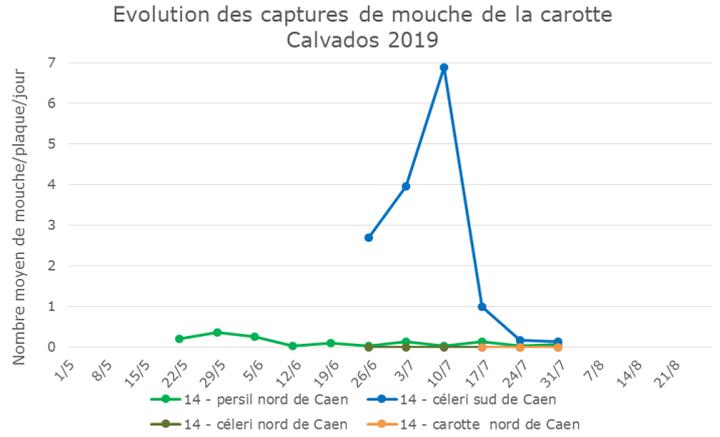
- Seine-Maritime et Eure :

Les captures ont augmenté dans les parcelles de persil en Vallée de Seine.



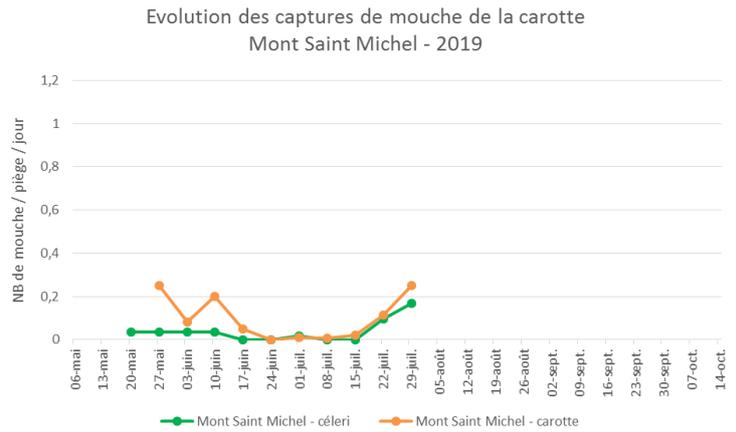
• Calvados :

Peu d'évolution par rapport à la semaine dernière, les captures sont quasi nulles dans les parcelles du Calvados.



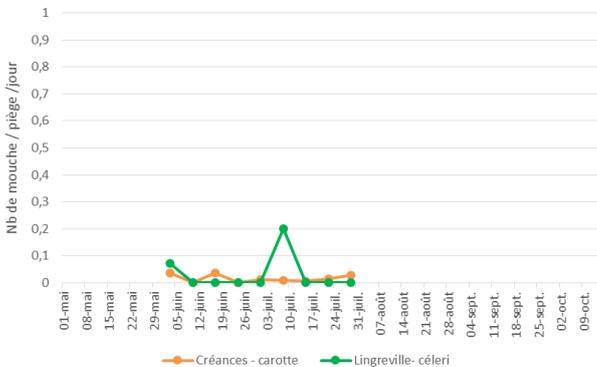
• Mont Saint Michel :

Les captures continuent d'augmenter aussi bien en parcelles de céleri que de carotte.

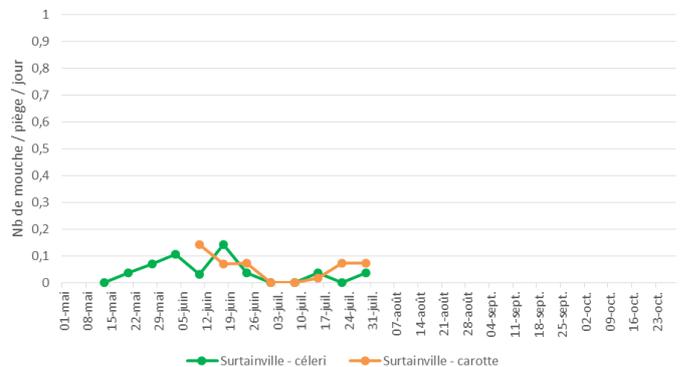


• Côte ouest du Cotentin :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Lingreville Créances - 2019



Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2019

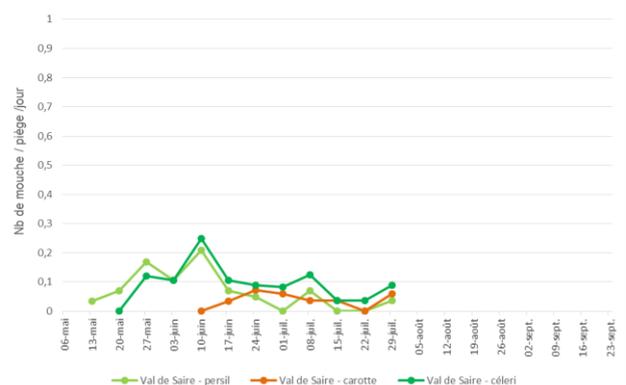


Une légère augmentation des captures est enregistrée en parcelles de carotte sur Créances et en parcelles de carotte et de céleri sur Surtainville.

• Val de Saire :

Les captures sont en augmentation dans toutes les parcelles que ce soit en parcelle de carotte, de persil et de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2019



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures d'Apiacées sensibles.

Evolution du risque :

Une augmentation des captures est observée dans pratiquement toutes les parcelles. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs